

## Tarifs des accompagnements à la naissance



L'accompagnement que je propose est soit à la rencontre, soit au forfait qui comprend :

- entre 5 et 7 rencontres de 1h30 à 2h, au domicile des parents, avant et après la naissance, le soir ou le we en fonction de la disponibilité et des besoins de chacun
- un espace d'écoute où chaque personne de la famille peut exprimer ses interrogations, ses émotions, ses doutes, ses désirs...
- un soutien tant psychologique que physique, affectif et émotionnel
- une aide à la rédaction du projet de naissance
- une disponibilité téléphonique et par mail
- le prêt de livres et de magazines spécialisés
- l'accompagnement à des rdv si besoin et que le compagnon ne peut être là
- une promenade, un moment de détente en musique, un massage de confort
- la possibilité d'organiser un blessing way, une fête en fin de grossesse pour célébrer la mère en devenir
- ma disponibilité en permanence, jour et nuit, 3 semaines avant la date du terme de l'accouchement
- ma présence en continue à l'accouchement quelle que soit sa durée, si les parents le souhaitent, en accord avec l'équipe médicale
- une aide pratique pour des courses, du ménage, la préparation de repas, la garde des aînés...
- les temps de déplacements

La première rencontre nous permet de faire connaissance et ne nous engage pas, son montant est de 50€, déductibles du forfait.

Le forfait qui comprend donc entre 5 et 7 rencontres et ma présence à l'accouchement est de 750€.

Le tarif d'une rencontre à domicile est de 50€ et celui de ma présence à l'accouchement de 500€.

+ les frais de déplacements, à 0,20cts/km (pour info j'habite à Wingen sur moder ; 60km de Strasbourg).

*Ces tarifs peuvent être ajustés aux revenus et aux possibilités des familles.*

Le métier de doula se situant dans le service à la personne, je suis salariée du Cesu (chèque emploi service universel). Les personnes que j'accompagne sont mes employeurs et peuvent bénéficier d'une déduction ou d'un crédit d'impôt à travers le Cesu. Certains choisissent d'utiliser la prime à la naissance de la Caf ou de leur complémentaire santé pour financer cet accompagnement.

